



Optigest Monde

39, avenue Pierre 1^{er} de Serbie – 75008 PARIS

Tél. 01 73 11 00 00 – Fax 01 73 11 00 01

www.optigestion.com

Document annuel d'information du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020

Optigest Monde

Société d'investissement à Capital Variable (SICAV) de droit français

Actions internationales

RAPPORT DE GESTION

Optigest Monde

SOCIETE DE GESTION

Optigestion - 39, avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 Paris

DEPOSITAIRE

CIC Market Solutions - 6 avenue de Provence - 75009 Paris

AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

- Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

- Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

MODALITES D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Actions C et I	Actions D
Résultat net	Capitalisation	Distribution
Plus ou moins-values nettes	Capitalisation	Capitalisation

ORIENTATION

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence MSCI All Country World Index (ACWI) en euros, dividendes nets réinvestis, sur la durée de placement recommandée.

La SICAV, qui est de classification « actions internationales » privilégiée, dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, des investissements en actions à dominante actions internationales, par le recours à une sélection de valeurs, axée sur des critères micro-économiques.

La SICAV est exposée :

de 65% à 100% en actions internationales avec une priorité donnée aux sociétés leaders sur leur marché, et jusqu'à 30% de l'actif sur des moyennes et petites capitalisations. Le recours aux actions des pays émergents sera limité à 30% de l'actif de la SICAV.

de 0% à 35% en titres de créances et instruments du marché monétaire de toutes formes, à revenus fixes, variable ou mixte, à coupon bas ou égal à zéro. La répartition dette privée/dette publique n'est pas limitée et peut évoluer dans le temps. En règle générale, les émetteurs retenus sont tous de bonne ou de moyenne qualité. Toutefois la SICAV pourra détenir des obligations dites « spéculatives (High Yield) » ou émises par des pays dits « émergents » à hauteur de 25% maximum de l'actif net.

La SICAV peut également investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger, ou en parts ou actions de FIA et d'autres placements collectifs, ou de fonds d'investissement de pays tiers, répondant aux conditions réglementaires de surveillance des Autorités de Tutelle, de protection des porteurs, de publication de rapports semestriels et annuels, et d'investissement limités à 10% en OPC ou fonds d'investissement.

La SICAV peut être exposée au risque de change jusqu'à 100% de son actif.

La SICAV peut avoir recours temporairement et de manière accessoire à des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de son actif en vue de gérer des décalages de dates de valeur.

Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture des risques actions, taux et/ou change.

DUREE MINIMALE DE PLACEMENT RECOMMANDEE

Supérieure à 5 ans

CHANGEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'ANNEE

* Modification des bornes d'exposition :

- la modification de la fourchette d'exposition sur le marché des actions, anciennement « entre 75% et 100% de l'actif net sur un marché d'actions », dorénavant : « entre 65% et 100% de l'actif net sur un marché d'actions » ;
- la modification de la fourchette d'exposition aux produits de taux, anciennement « entre 0% et 25% de l'actif net », dorénavant : « entre 0% et 35% de l'actif net ».

CHANGEMENTS A VENIR

Néant

POLITIQUE DE GESTION

PRESENTATION DE L'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE ET PERSPECTIVES 2021

L'année 2020 est celle de tous les paradoxes sur le plan financier. Marquée du sceau de la crise de la Covid-19, l'année écoulée a tout connu : de l'euphorie initiale au flou le plus total à la fin du mois de février, illustrée par un krach éclair jusqu'à la mi-mars, avant un redressement plus ou moins rapide ou marqué selon les places boursières et le type de secteurs, à la faveur des plans de soutien gouvernementaux et des politiques monétaires ultra-accommodantes des banques centrales.

Un paramètre de distorsion est venu interrompre le lien entre croissance économique et croissance des prix en bourse, ce paramètre est la quantité de monnaie en circulation. A travers l'action des grandes banques centrales, la création monétaire est entrée dans une vitesse de hausse historique, autorisant l'envolée des dettes publiques, privées et le désormais fameux principe de « l'helicopter money », qui consiste concrètement à adresser des chèques et des virements envoyés directement aux consommateurs.

La levée de grandes incertitudes en novembre (élection de Joe Biden aux Etats-Unis, annonce de l'efficacité et de la disponibilité prochaine des vaccins) a permis aux actions de connaître leur meilleur mois depuis plus de trente ans et aux indices américains de clôturer l'année sur de nouveaux records absolus ; de -7,1% pour le CAC 40 à +47,6% pour le Nasdaq 100 en monnaies locales. Les actions ont fini en ordre dispersé, démontrant au passage le statut de valeur de refuge des grandes valeurs technologiques américaines, à l'image du parcours boursier spectaculaire des GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft) et plus encore de Tesla, dont la valeur a été multipliée par huit en 2020.

Dans ce contexte général, la SICAV Optigest Monde a privilégié une sélection de 54 sociétés en moyenne au cours de l'année 2020, rigoureusement sélectionnées, affichant une croissance de chiffre d'affaires significativement supérieure à la croissance du PIB et des critères de rentabilité et d'équilibres financiers bien définis avec une attention particulière donnée à la génération de free cash-flow ainsi que les parts de marché sur les secteurs sélectionnés. La stratégie de la SICAV vise à réaliser une performance supérieure à son indice de référence (MSCI All Country World Index, ACWI, en euros, dividendes nets réinvestis). La capitalisation boursière de chaque société doit être supérieure à 3 milliards d'euros.

A fin 2020, l'encours de la Sicav est de 83,798 millions d'euros contre 56,526 millions d'euros à fin décembre 2019. Cette évolution est liée à la collecte et à la performance financière de la gestion.

Au cours de l'année 2020, les actions C de la SICAV enregistrent une performance nette de +20,21% à comparer à celle de son indice de référence, le MSCI All Country World Index (ACWI) dividendes nets réinvestis en euros de +6,65%. Dans ce contexte la volatilité moyenne de la SICAV sur 2020 est de 19,9% légèrement supérieure aux 18,9% de 2019 et en revanche, bien inférieure aux 27,1% de son indice de référence. La Sicav a été investie en moyenne à 90,6 % en actions sur l'année.

Au cours de l'année 2020, la sélection des titres ayant surperformé l'indice de référence s'élève à 70,75%. La sélection des titres ayant sous-surperformé l'indice de référence s'élève à 29,25 %. Soit un ratio de 2,3 titres ayant surperformé pour 1 ayant sous-performé.

La SICAV est classée chez Quantalys dans la catégorie « Actions Monde ». En 2020, les actions C de la SICAV enregistrent une surperformance de 11,7% par rapport à la catégorie.

En 2020, la SICAV se classe 109ème sur 848 fonds. Sur 3 ans, la performance de la SICAV est positive à +51,7% contre +27,7% pour la catégorie, avec une volatilité de 16,4% contre 16,6% pour la catégorie. Cela se traduit par un ratio de Sharpe à 0,93. Sur l'échelle SRRI, la SICAV Optigest Monde s'affiche au niveau 5.

La SICAV est classée 5 étoiles chez Quantalys.

En terme sectoriel, la technologie est le premier secteur avec 34,2%, les services aux consommateurs représentent 20,9%, les sociétés financières 18,7%, les biens de consommation 7,4%, l'industrie 6,5% et les autres secteurs moins de 5%.

En terme géographique, l'Amérique du Nord représente 54%, l'Asie pacifique 26% et l'Europe 10,7 % ; le solde étant les liquidités.

Rappelons que la politique de sélection des valeurs n'intègre pas les critères ESG et qu'aucune politique de vote aux assemblées générales n'est définie à l'avance. L'objectif étant de prendre en compte la réalité des situations et des résultats obtenus sur la période observée.

Les perspectives pour l'année 2021 sont positives malgré une crainte d'un ralentissement de la reprise mondiale avec un rythme de vaccination contre la Covid-19 moins rapide qu'anticipé et de possibles confinements locaux. Cependant, le maintien d'une politique accommodante des différents banquiers centraux permettra aux Etats de mettre en place des plans massifs de relance qui devraient soutenir les économies et retrouver le chemin de la croissance. L'élection de Joe Biden à la présidence des Etats-Unis a diminué les craintes géopolitiques instaurées par la présidence précédente, notamment entre les Etats-Unis et la Chine. L'Asie en 2021 sera un réel catalyseur de croissance ; la Chine ayant surmonté la crise sanitaire dès le 3ème trimestre 2020 avec une économie qui a déjà retrouvé son niveau pré-Covid. Nous anticipons une performance supérieure des marchés asiatiques et américains par rapport aux marchés européens. Une perspective de 5 à 10% de croissance économique nous semble soutenable.

Dans ce contexte, où les secteurs du télétravail et du confinement à la maison ont été très privilégiés, nous priorisons les secteurs résilients, à forte croissance, comme l'intelligence artificielle, les fintechs, le cloud, l'e-commerce et les acteurs de la transformation digitale.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
PROSHARES ULTRASHORT QQQ	6 614 584,26 €	6 109 787,88 €
ALIBABA GROUP HOLDING-SP ADR	2 518 413,96 €	3 189 947,67 €
AMUNDI CASH CORPORATE-IC CAP	2 796 823,21 €	2 795 145,61 €
PROSHARES ULTRASHORT S&P500	2 906 542,90 €	2 492 886,85 €
SAMSUNG ELECTR-GDR REG S	2 854 635,38 €	2 187 139,96 €

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – RÈGLEMENT SFTR – EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

PROCEDURE DE SELECTION ET L'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES

La procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties prend en compte des critères objectifs tels que le coût de l'intermédiation, la qualité d'exécution, la recherche. La procédure est disponible sur le site ou sur demande à la société de gestion.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION FACTURES AUX OPCVM D'OPTIGESTION

Conformément à l'article 314-82 du règlement générale de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles OPTIGESTION a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document disponible sur son site internet <https://optigestion.com> sur la rubrique « Informations réglementaires ».

POLITIQUE DE VOTE

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille est consultable au siège de celle-ci.

INSTRUMENTS FINANCIERS DETENUS EN PORTEFEUILLE EMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITE DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'AMF, nous vous informons que le portefeuille ne détient aucun OPCVM gérés par Optigestion SA.

MODALITES DE PRISE EN COMPTE DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX, ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG) CONFORMEMENT AU DECRET 2015-1850 DU 29 DECEMBRE 2015

Le décret n°2012-132 du 30 janvier 2012 a introduit pour la première fois l'obligation pour les SICAV et les sociétés de gestion de mentionner dans leur rapport annuel et dans les documents destinés à l'information de leurs souscripteurs les modalités de prise en compte ou non dans leur politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance.

Pour l'instant, Optigestion est dans une phase de recherche préalable qui vise à mieux comprendre les critères ESG, leur mesure, leur impact.

Notre démarche actuelle vise à mieux cerner les appréciations fournies par les différentes sources existantes et leurs éventuelles divergences, à mieux comprendre l'impact de chaque critère dans la notation finale, à définir les limites acceptables et celles qui ne le seraient pas, à trouver une façon pertinente de pondérer puis d'intégrer ces notations dans notre méthode de sélection.

En attendant d'être parvenu à ce stade de maîtrise suffisante, Optigestion a décidé que les critères Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance ne constitueraient pas des éléments d'exclusion ou d'inclusion de titres dans ses choix de gestion.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du ratio du risque global est la méthode de calcul de l'engagement.

REMUNERATION DU CONSEIL

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 alinéa 1 du code de commerce, nous vous informons que, ni rémunération, ni avantage de quelque nature que ce soit n'a été versé par la société aux mandataires sociaux durant l'exercice.

POLITIQUE DE REMUNERATION

Optigestion a mis en place une politique de rémunération, conforme aux principes déontologiques définis par l'AFG, à l'arrêté du Ministère de l'Economie de l'Industrie et de l'Emploi du 3 novembre 2009, et aux dispositions communes à l'AFG, à l'AFIC et à l'ASPIM sur les politiques de rémunération au sein des sociétés de gestion, homologuées par l'AMF en qualité de règles professionnelles et à la 5ème directive OPCVM précisant les règles en matière de rémunération variable (fiche complémentaire A1 adressée à l'AMF dans le cadre de la mise à jour du programme d'activité).

Au sein d'Optigestion, la politique de rémunération est déterminée par les dirigeants. A cet effet les dirigeants :

- Définissent la politique de rémunération, y compris variable ;

- Participent à la mise en œuvre de la politique de rémunération (évaluations, octroi de la part variable...)
- ;
- Participent à la revue de la politique de rémunération.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé par nature de rémunération (fixe / variable)

Sur l'exercice 2020, le montant total des rémunérations versées par Optigestion à l'ensemble de son personnel (soit 14 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2020) s'est élevé à 1 236 391 euros.

Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Optigestion sur l'exercice : 978 202 euros, soit 79,12% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel.
- Montant total des rémunérations variables versées par Optigestion sur l'exercice : 258 189 euros, soit 20,88% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé par catégories de personnels identifiés

Direction : 0 euros

Gérants financiers : 835 546 euros

Commerciaux : 0 euros

Fonctions support : 400 845 euros

RAPPORT COMPTABLE

Optigest Monde

JEAN-PAUL FOUCAULT
H.E.C. DIPLOME D'EXPERTISE COMPTABLE
ANCIEN ELEVE DE L'ECOLE NATIONALE DES IMPOTS
DOCTEUR D'ETAT EN DROIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Avec la collaboration de :

OLIVIER FOUCAULT

H.E.C. - M.S.T.C.F. - LICENCIE EN DROIT
EXPERT-COMPTABLE, COMMISSAIRE AUX COMPTES
CHARTERED CERTIFIED ACCOUNTANT, REGISTERED AUDITOR (U.K.)
AICPIA INTERNATIONAL ASSOCIATE, CERTIFICAT IFRS

E-mail : jpfoucault@foucault.fr

SICAV OPTIGEST MONDE
Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

JEAN-PAUL FOUCAULT
H.E.C. DIPLOME D'EXPERTISE COMPTABLE
ANCIEN ELEVE DE L'ECOLE NATIONALE DES IMPOTS
DOCTEUR D'ETAT EN DROIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Avec la collaboration de :

OLIVIER FOUCAULT

H.E.C. - M.S.T.C.F. - LICENCIÉ EN DROIT
EXPERT-COMPTABLE, COMMISSAIRE AUX COMPTES
CHARTERED CERTIFIED ACCOUNTANT, REGISTERED AUDITOR (U.K.)
AICPIA INTERNATIONAL ASSOCIATE, CERTIFICAT IFRS

E-mail : jpfoucault@foucault.fr

SICAV OPTIGEST MONDE
Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux actionnaires,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SICAV OPTIGEST MONDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Bureaux et correspondances : 99 avenue Achille Peretti - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE
Siège social : 229 boulevard Pereire - 75017 PARIS
Téléphone : 01.55.62.19.55
Télécopie : 01.46.24.44.53
E-mail : cabof@foucault.fr

III - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

V - RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI - RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 1^{er} mars 2021.

Le Commissaire aux Comptes,


Jean-Paul FOUCAULT

JEAN-PAUL FOUCAULT

H.E.C. DIPLOME D'EXPERTISE COMPTABLE
ANCIEN ELEVE DE L'ECOLE NATIONALE DES IMPOTS
DOCTEUR D'ETAT EN DROIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Avec la collaboration de :

OLIVIER FOUCAULT

H.E.C. - M.S.T.C.F. - LICENCE EN DROIT
EXPERT-COMPTABLE, COMMISSAIRE AUX COMPTES
CHARTERED CERTIFIED ACCOUNTANT, REGISTERED AUDITOR (U.K.)
AICPIA INTERNATIONAL ASSOCIATE, CERTIFICAT IFRS

E-mail : jpfoucault@foucault.fr

SICAV OPTIGEST MONDE **Exercice clos le 31 décembre 2020**

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

JEAN-PAUL FOUCAULT
H.E.C. DIPLOME D'EXPERTISE COMPTABLE
ANCIEN ELEVE DE L'ECOLE NATIONALE DES IMPOTS
DOCTEUR D'ETAT EN DROIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Avec la collaboration de :

OLIVIER FOUCAULT

H.E.C. - M.S.T.C.F. - LICENCE EN DROIT
EXPERT-COMPTABLE, COMMISSAIRE AUX COMPTES
CHARTERED CERTIFIED ACCOUNTANT, REGISTERED AUDITOR (U.K.)
AICPIA INTERNATIONAL ASSOCIATE, CERTIFICAT IFRS

E-mail : jpfoucault@foucault.fr

SICAV OPTIGEST MONDE
Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

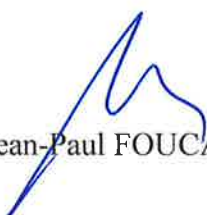
Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention soumise aux dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

Paris, le 1^{er} mars 2021.

Le Commissaire aux Comptes,


Jean-Paul FOUCAULT

OPTIGEST MONDE

COMPTES ANNUELS
31/12/2020

BILAN ACTIF AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	77 812 206,16	52 929 845,03
Actions et valeurs assimilées	71 271 973,09	51 025 554,69
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	71 271 973,09	51 025 554,69
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	6 540 233,07	1 904 290,34
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	1 904 290,34
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	6 540 233,07	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	1 480 122,52	16 789,88
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 480 122,52	16 789,88
COMPTES FINANCIERS	5 244 139,70	3 659 771,07
Liquidités	5 244 139,70	3 659 771,07
TOTAL DE L'ACTIF	84 536 468,38	56 606 405,98

BILAN PASSIF AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	77 809 751,31	55 593 923,20
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	6 676 998,69	1 500 382,84
Résultat de l'exercice (a,b)	-688 368,59	-567 444,96
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	83 798 381,41	56 526 861,08
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	738 086,97	79 544,90
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	738 086,97	79 544,90
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	84 536 468,38	56 606 405,98

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	406 284,06	318 347,09
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	84 525,74	0,00
TOTAL (1)	490 809,80	318 347,09
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	3 350,51	16 167,14
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	3 350,51	16 167,14
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	487 459,29	302 179,95
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 087 604,56	814 877,67
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-600 145,27	-512 697,72
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-88 223,32	-54 747,24
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-688 368,59	-567 444,96

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010120840 - OPTIGEST MONDE D : Taux de frais maximum de 1.794% TTC

FR0011799964 - OPTIGEST MONDE I : Taux de frais maximum de 0.90% TTC

FR0010106450 - OPTIGEST MONDE C : Taux de frais maximum de 1.794% TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de

présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action OPTIGEST MONDE C	Capitalisation	Capitalisation
Action OPTIGEST MONDE D	Distribution	Capitalisation
Action OPTIGEST MONDE I	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	56 526 861,08	36 342 547,88
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	33 177 482,68	17 487 826,85
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-17 049 800,96	-8 392 962,52
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	12 113 645,48	2 637 380,51
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 237 897,16	-1 068 348,87
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-1 246 808,06	-401 492,25
Différences de change	-3 888 566,41	495 559,22
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	9 003 610,03	9 939 047,98
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>21 479 006,57</i>	<i>12 475 396,54</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-12 475 396,54</i>	<i>-2 536 348,56</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-600 145,27	-512 697,72
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	83 798 381,41	56 526 861,08

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 244 139,70	6,26
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5 244 139,70	6,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 HKD		Devise 3 JPY		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	54 427 351,09	64,95	6 424 691,52	7,67	2 614 799,59	3,12	1 061 710,79	1,27
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	6 540 233,07	7,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	101 180,80	0,12	1 378 941,72	1,65	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	52 228,34	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	230 856,74	0,28	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2020
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	1 378 941,72
	Coupons et dividendes en espèces	101 180,80
TOTAL DES CRÉANCES		1 480 122,52
DETTES		
	Achats à règlement différé	634 458,80
	Frais de gestion fixe	103 628,17
TOTAL DES DETTES		738 086,97
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		742 035,55

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action OPTIGEST MONDE C		
Actions souscrites durant l'exercice	84 076,5349	23 347 283,68
Actions rachetées durant l'exercice	-51 331,6335	-12 937 308,13
Solde net des souscriptions/rachats	32 744,9014	10 409 975,55
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	242 882,7703	
Action OPTIGEST MONDE D		
Actions souscrites durant l'exercice	26,4479	7 258,65
Actions rachetées durant l'exercice	-291,0000	-79 684,17
Solde net des souscriptions/rachats	-264,5521	-72 425,52
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	516,9780	
Action OPTIGEST MONDE I		
Actions souscrites durant l'exercice	75,6218	9 822 940,35
Actions rachetées durant l'exercice	-30,6940	-4 032 808,66
Solde net des souscriptions/rachats	44,9278	5 790 131,69
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	84,8310	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action OPTIGEST MONDE C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action OPTIGEST MONDE D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action OPTIGEST MONDE I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2020
Action OPTIGEST MONDE C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 022 341,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,79
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action OPTIGEST MONDE D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 456,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,79
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action OPTIGEST MONDE I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	61 806,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2020
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2020
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-688 368,59	-567 444,96
Total	-688 368,59	-567 444,96

	31/12/2020	31/12/2019
Action OPTIGEST MONDE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-671 954,05	-554 443,16
Total	-671 954,05	-554 443,16

	31/12/2020	31/12/2019
Action OPTIGEST MONDE D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 358,84	-1 959,21
Total	-1 358,84	-1 959,21

	31/12/2020	31/12/2019
Action OPTIGEST MONDE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-15 055,70	-11 042,59
Total	-15 055,70	-11 042,59

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	6 676 998,69	1 500 382,84
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	6 676 998,69	1 500 382,84

	31/12/2020	31/12/2019
Action OPTIGEST MONDE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	5 740 363,48	1 376 223,15
Total	5 740 363,48	1 376 223,15

	31/12/2020	31/12/2019
Action OPTIGEST MONDE D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	11 608,88	4 863,10
Total	11 608,88	4 863,10

	31/12/2020	31/12/2019
Action OPTIGEST MONDE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	925 026,33	119 296,59
Total	925 026,33	119 296,59

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Actif net Global en EUR	24 944 054,00	29 868 989,07	36 342 547,88	56 526 861,08	83 798 381,41
Action OPTIGEST MONDE C EUR					
Actif net	24 775 696,72	29 703 797,02	32 990 569,92	51 826 236,03	72 006 262,42
Nombre de titres	147 930,0000	152 051,0000	171 517,8901	210 137,8689	242 882,7703
Valeur liquidative unitaire	167,48	195,35	192,34	246,63	296,47
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	3,44	2,23	26,22	6,54	23,63
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,85	-1,72	-2,18	-2,63	-2,76
Action OPTIGEST MONDE D EUR					
Actif net	168 357,28	165 192,05	127 011,13	183 133,39	145 621,37
Nombre de titres	1 058,0000	890,0000	695,0000	781,5301	516,9780
Valeur liquidative unitaire	159,13	185,61	182,75	234,33	281,68
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	3,26	2,12	24,91	6,22	22,45
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,29	-1,63	-2,07	-2,50	-2,62
Action OPTIGEST MONDE I EUR					
Actif net	0,00	0,00	3 224 966,83	4 517 491,66	11 646 497,62
Nombre de titres	0,00	0,00	36,8539	39,9032	84,8310
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	87 506,80	113 211,26	137 290,59
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	5 218,35	2 989,64	10 904,34
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	-200,24	-276,73	-177,47

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
CAIMANES, ILES				
ALIBABA GROUP HOLDING LTD ADR	USD	13 000	2 465 561,08	2,95
JDCOM INC	USD	26 000	1 862 439,90	2,22
NEW ORIENT EDU & TE	USD	9 000	1 362 798,47	1,63
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	35 000	2 074 793,47	2,47
VIPSHOP HOLDINGS	USD	65 000	1 488 998,45	1,78
TOTAL CAIMANES, ILES			9 254 591,37	11,05
CANADA				
SHOPIFY INC - CLASS A	USD	1 250	1 153 074,32	1,38
TOTAL CANADA			1 153 074,32	1,38
CHINE				
BAIDU.COM SPONS.ADR CL.A	USD	11 000	1 938 423,93	2,32
MEITUAN-CLASS B	HKD	23 000	712 177,59	0,85
PING AN HEALTHCARE AND TECHN	HKD	65 000	642 197,98	0,76
PING AN INS.GRP CO.CHINA H	HKD	200 000	1 997 014,99	2,38
TOTAL CHINE			5 289 814,49	6,31
ETATS-UNIS				
ADOBE INC	USD	7 000	2 852 937,82	3,41
AKAMAI TECHNOLOGIES	USD	7 000	598 916,14	0,72
ALPHABET- A	USD	2 250	3 213 625,62	3,83
AMAZON.COM INC	USD	1 200	3 185 002,04	3,80
APPLE INC / EX - APPLE SHS	USD	18 500	2 000 460,44	2,39
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	5 500	1 688 770,27	2,02
DIGITAL REALTY TRUST	USD	19 000	2 160 125,50	2,58
DOCUSIGN INC	USD	6 000	1 086 952,98	1,30
EQUINIX INC	USD	3 500	2 037 022,25	2,43
FACEBOOK INC-A	USD	12 000	2 671 273,73	3,19
FISERV INC	USD	17 000	1 577 393,86	1,88
INTUITIVE SURGICAL	USD	300	200 008,15	0,24
MASTERCARD INC	USD	3 000	872 642,82	1,04
MICROSOFT CORP	USD	19 000	3 443 875,80	4,11
MSCI INC	USD	2 500	909 726,18	1,08
NETFLIX INC	USD	1 700	749 116,62	0,90
NEXTERA ENERGY GROUP	USD	16 000	1 005 948,99	1,20
NVIDIA CORP	USD	4 700	2 000 114,09	2,39
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	15 000	2 862 847,36	3,41
SALESFORCE.COM INC	USD	9 000	1 632 116,37	1,94
TELADOC HEALTH INC	USD	4 000	651 813,22	0,78
TESLA INC	USD	400	230 028,52	0,27
THERMO FISHER SCIEN SHS	USD	1 000	379 577,87	0,45
VISA INC CLASS A	USD	6 000	1 069 497,19	1,27
TOTAL ETATS-UNIS			39 079 793,83	46,63
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	10 000	1 342 500,00	1,60
CHRISTIAN DIOR	EUR	3 500	1 591 100,00	1,90
DASSAULT SYSTEMES	EUR	2 574	427 670,10	0,51

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
HERMES INTERNATIONAL	EUR	1 500	1 319 400,00	1,57
WORLDLINE SA	EUR	11 000	870 100,00	1,04
TOTAL FRANCE			5 550 770,10	6,62
HONG-KONG				
AIA GROUP	HKD	100 000	998 507,49	1,19
TOTAL HONG-KONG			998 507,49	1,19
JAPON				
FUJI CORP	JPY	20 000	428 966,72	0,51
NINTENDO CO LTD	JPY	4 200	2 185 832,87	2,61
TOTAL JAPON			2 614 799,59	3,12
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	3 000	1 192 650,00	1,43
TOTAL PAYS-BAS			1 192 650,00	1,43
REPUBLIQUE DE COREE				
SAMSUNG ELECTRON.GDR 1995	USD	1 800	2 677 043,44	3,19
TOTAL REPUBLIQUE DE COREE			2 677 043,44	3,19
SUISSE				
NESTLE NOM.	CHF	11 000	1 061 710,79	1,27
TOTAL SUISSE			1 061 710,79	1,27
TAIWAN				
TAIWAN SEMICONDUCTOR SP ADR	USD	27 000	2 399 217,67	2,86
TOTAL TAIWAN			2 399 217,67	2,86
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			71 271 973,09	85,05
TOTAL Actions et valeurs assimilées			71 271 973,09	85,05
Organismes de placement collectif				
Autres organismes non européens				
ETATS-UNIS				
ARK Genomic Revolution ETF	USD	38 000	2 888 012,39	3,45
ARK INNOVATION ETF	USD	36 000	3 652 220,68	4,36
TOTAL ETATS-UNIS			6 540 233,07	7,81
TOTAL Autres organismes non européens			6 540 233,07	7,81
TOTAL Organismes de placement collectif			6 540 233,07	7,81
Créances			1 480 122,52	1,76
Dettes			-738 086,97	-0,88
Comptes financiers			5 244 139,70	6,26
Actif net			83 798 381,41	100,00

Action OPTIGEST MONDE D	EUR	516,9780	281,68
Action OPTIGEST MONDE C	EUR	242 882,7703	296,47
Action OPTIGEST MONDE I	EUR	84,8310	137 290,59